



subventionné par la Commission européenne, avec la collaboration et le soutien de l'EZA (Europäisches Zentrum für Arbeitnehmerfragen)

Communiqué de Presse

Le Groupe Européen de la Pastorale Ouvrière s'est réuni à Manchester (Grande-Bretagne) du 15 au 17 novembre 2018 pour son colloque annuel. Le thème du colloque fut « Europe sociale, mouvements de travailleurs et dialogue social. Une vision commune pour le Socle social européen ? » A partir des interventions et des échanges, l'assemblée a formulé un message à l'intention de ses structures et associations membres et des chrétiens engagés dans le monde du travail.

Message final du colloque

Le projet de la construction européenne a clairement perdu de sa vigueur ces dernières années. Nombreux sont les peuples qui choisissent des gouvernements qui se déclarent critiques ou même ouvertement contre la poursuite de l'aventure européenne. De nombreux citoyens sont inquiets pour leur avenir et se réfugient dans une vision nationaliste et populiste. Ils espèrent ainsi trouver dans un illusoire « retour au passé » une protection contre les conséquences de la mondialisation et la réapparition d'espaces de solidarité au niveau national.

Nous sommes conscients que trop de personnes dans cette Europe ont été malmenés dans leur existence au travers les crises successives et que l'Europe n'a pas su être la garante d'une solidarité supranationale pour tous ses citoyens. Mais nous sommes convaincus que la solution ne peut se trouver que dans la création d'un espace économique et social commun. Cet espace doit devenir un espace de solidarité et de justice pour tous, hommes et femmes, indigènes et migrants, citoyens des régions riches et ceux de la périphérie. Pérenniser les acquis de la construction de l'Europe sociale se fera sur base d'un nouveau pacte qui prendra mieux en compte l'aspiration de chaque citoyen à une vie bonne et digne.

L'initiative du président de la Commission Européenne Jean-Claude Juncker de créer un socle européen des droits sociaux est un point de départ qu'il faut saluer. La mise en place d'une politique commune des droits sociaux doit avoir -au moins- une place équivalente de celle de la construction du marché unique au niveau des priorités européennes.

A partir des intentions affichées, il s'agit maintenant de définir concrètement les mesures à mettre en œuvre pour arriver à un espace unique de solidarité européenne. Il est possible de se mettre d'accord, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, sur des conditions de travail dignes et bonnes pour chaque citoyen, celles qui permettront à chacun de profiter d'un haut degré de protection, de pouvoir participer à toutes les dimensions de la vie sociale et d'aspirer pour lui et pour sa famille à une vie heureuse.

Nous voulons que les inégalités soient massivement réduites dans cet espace européen et que le développement profite au plus grand nombre. C'est la condition pour que les citoyens européens puissent retrouver l'optimisme et la foi dans cette construction européenne. Les questions sociales ne sont pas toutes de la compétence européenne. Dans un grand nombre de domaines, conformément à l'idée d'une subsidiarité bien comprise, les Etats nationaux doivent aussi prendre leurs responsabilités. La finalité est

*Groupe Européen de Pastorale Ouvrière (GEPO) [European Group for Worker Pastoral]
Registered Office: 17 Rue de l'Ecole, L -3385 Noertzange
Secretariat: Pontien Kabongo, 65 Rue du Village
B -5310 Noville sur Mehaigne
E-mail: pontien.kabongo@minyaku.org et claude.holper@cj23.lu*

bien de s'engager dans un projet de convergence dans l'implémentation des droits sociaux à un haut niveau dans tous les pays.

Le GEPO affirme que la question sociale doit se trouver au même niveau d'importance que la question économique. Le travail est un droit élémentaire et nous soulignons la primauté de la dignité de chaque personne dans le développement économique. La finalité des activités économiques doit toujours être et rester le bien commun. Nous réclamons la mise en place d'une politique innovante qui concrétise les ambitions affichées dans la Déclaration du Socle Social Européen. Nos propositions trouvent leurs fondements dans la doctrine sociale de l'Eglise.

Concrètement, nous demandons :

Dans le domaine du dialogue social:

- l'élargissement du dialogue social à toutes les dimensions de la vie sociale telle que la culture, la citoyenneté, le débat sur les enjeux intergénérationnels et migratoires
- l'investissement conséquent dans la formation sur le dialogue social afin de donner la compétence à tous pour participer au dialogue social.
- Être présent sur les réseaux sociaux afin d'utiliser les canaux de communication des jeunes générations dans le but de les intégrer au dialogue.
- Veiller à ce que le dialogue soit ouvert, franc et partagé. La finalité doit s'inscrire dans la protection de la dignité humaine pour tous.

Dans le domaine des salaires :

- la mise en place d'un mécanisme contraignant de calcul du salaire social minimum dans tous les pays de l'Union Européenne. Ce calcul doit se baser sur une assiette des besoins issus des droits fondamentaux (alimentation, logement, culture, santé, formation, communication et mobilité). Pour chaque pays, le prix de cette « assiette » européenne commune sera calculé et converti en salaire.
- pour les enfants, sur le même principe d'une assiette par âge, on devra octroyer une allocation publique.
- des mécanismes effectifs doivent être mise en place dans chaque pays pour veiller que la fourchette des salaires approche le facteur un sur dix.

Dans le domaine de la balance « temps de vie et temps de travail »

- mise en place d'une législation unique sur les horaires d'ouverture des commerces en Europe
- lancer une campagne de sensibilisation contre l'hyper-connexion
- garantir partout un accès à une garde publique pour enfants
- rendre illégal en Europe les contrats « zéro - heures ». Les horaires doivent être connus à l'avance et ceci en concertation avec le salarié
- une harmonisation et une réduction du temps de travail partout en Europe avec obligation d'embauche compensatoire sans perte de salaire.

Nos lignes d'action des différentes pastorales ouvrières sont :

- rencontrer les partis politiques pour les motiver à parler des droits sociaux européens dans leur campagne pour les élections européennes de 2019
- s'engager avec toutes les organisations du monde du travail à construire ce socle européen des droits sociaux, à lui donner un contenu concret et contraignant pour que la politique européenne devienne le garant de la justice sociale et de la solidarité supranationale
- mobiliser et former nos membres pour qu'ils soient des « multiplicateurs » dans cette campagne de mobilisation autour de la mise en place du socle social européen

Groupe Européen de Pastorale Ouvrière (GEPO) [European Group for Worker Pastoral]

Registered Office: 17 Rue de l'Ecole, L -3385 Noertzange

Secretariat: Pontien Kabongo, 65 Rue du Village

B -5310 Noville sur Mehaigne

E-mail: pontien.kabongo@minyaku.org et claude.holper@cj23.lu

- militer lors des élections européennes de mai 2019 pour donner plus de poids aux élus qui s'engagent sur la voie de la justice sociale en Europe. Nous allons lutter contre toutes les forces populistes et nationalistes qui conduisent l'Europe vers l'abîme
- s'engager résolument avec les plus faibles qui, dans le monde du travail, sont les plus vulnérables (femmes seules, personnes sans qualification, personnes malades, chômeurs de longue durée, migrants) afin qu'ils retrouvent leur dignité et leur place dans cette Europe